SÈVRES
HAUTS-DE-SEINE

l'esc@le

Information Jeunesse
Ile-de-France

Service de mise en relation « Logement »

Charte

L'esc@le, dans le cadre de ses missions d'information et d'aide aux jeunes, propose un service de mise en relation entre bailleurs et lycéens ou étudiants du Lycée de Sèvres.

Article 1 : Les annonces sont diffusées auprès des lycéens et étudiants du Lycée de Sèvres.

Article 2 : **En cas de litige entre le bailleur et le locataire, l'esc@le et la commune ne sont pas tenus d'intervenir et dégagent toutes responsabilités en cas de litige. Tout litige se règle directement entre ces deux parties**.

Article 3 : **L'esc@le ne garantit pas aux jeunes la réussite dans leur recherche de logement et aux propriétaires la réussite dans leur recherche de locataires**.

Article 4 : Les contractants s'obligent respectivement à se conformer aux règlements applicables en matière de location de logement.

Article 5 : Les bailleurs comme les locataires sont tenus de nous informer de leur recherche pour une meilleure gestion du service.

Article 6 : Lorsqu'il n'y a plus de demande de la part des élèves du Lycée de Sèvres, l'esc@le peut diffuser les annonces restantes auprès d'autres jeunes si le propriétaire en a préalablement donné l'accord.

Le à Madame, Monsieur,

Signature